



UNIVERSITE DE LA MANOUBA

UMA newsletter

Juillet-Août 2020

Edito

L'habilitation Universitaire en Tunisie : une réforme qui tarde

Alors que les conditions d'obtention du diplôme de doctorat initialement détaillées dans le Décret n. 93-1823 du 6 septembre 1993 ont été modifiées par le décret n. 2013-47 du 4 janvier 2013, le statut de l'habilitation universitaire (HU) continue à être régi par ce même décret de 1993 et sa modification par le décret 97-1803 du 3 septembre 1997. Pourtant, la réforme de l'HU a souvent été présentée comme une priorité et plusieurs réflexions ont été menées depuis 2013 en Tunisie pour avancer dans ce sens. La dernière réflexion en date s'est faite lors de la discussion du projet de réforme du statut des enseignants chercheurs en 2018-19. Mais au jour d'aujourd'hui, force est de constater que nous en sommes toujours au même point et qu'aucune réforme de l'HU n'a pu aboutir. Aucun appel pour la création de nouvelles commissions HU permanentes n'a vu le jour depuis 2012 et ce, en dépit de l'accroissement du nombre de collègues corps A dans les différentes universités. En parallèle, les mandats des commissions HU permanentes créées au niveau des établissements continuent à être prolongés et des commissions Ad Hoc continuent à être faites et défaites au niveau des universités...créant ainsi un système complexe et variable selon les universités et les disciplines, défiant le principe d'équité et d'égalité des chances entre les candidats face au droit à ce passeport incontournable pour le passage au grade de maître de conférences. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, l'HU mérite à nos yeux une véritable réforme basée sur un véritable débat au sein de la communauté scientifique...et ce, dans les plus brefs délais.

Parmi les points à débattre figurent, en premier lieu, les questions relatives au statut de l'HU : devons-nous le considérer comme un diplôme ou un certificat ? doit-il être délivré par domaine, par discipline ou par spécialité ? doit-il doter son titulaire d'un grade académique ? lui permettre d'encadrer des thèses ? ou cette étape d'HU doit-elle tout simplement disparaître ?

Figure en second lieu la question de l'instance autorisée à délivrer l'HU. Devant la multitude de cas de figures existant aujourd'hui sur le terrain devons-nous limiter le nombre d'instances ou au contraire

les multiplier ? quel serait la structure académique idéale ? serait-ce l'établissement ? l'université ? un ensemble d'établissements ou doit-on plutôt s'orienter vers des commissions nationales ?

Last but not least...demeure la principale question à laquelle la communauté scientifique doit répondre pour réformer l'HU...à savoir la question des critères d'éligibilité des candidats et des critères d'évaluation des dossiers des candidats. Pour ce dernier point, il est admis que les critères doivent servir à mesurer objectivement l'autonomie et la maturité de la réflexion du candidat, sa maîtrise des techniques de recherche et son apport dans le domaine scientifique concerné. Mais quels indicateurs doit-on utiliser pour une mesure équitable entre les candidats ? Quelle catégorie au sein de la connaissance scientifique ces critères doivent-ils cibler ? le domaine large, la discipline ou la spécialité pointue ? Comment différencier entre l'évaluation d'un dossier de candidature à l'HU et un dossier de candidature à un poste ou grade ? et quel poids donner, par conséquent, à l'expérience pédagogique dans l'évaluation ?

Autant de questions qui méritent un débat élargi au sein de la communauté scientifique. Un débat qui, pour aboutir à une réforme concertée et durable de l'HU en Tunisie doit se faire de façon sereine et éclairée au sein d'une même discipline scientifique dans un premier temps pour s'élargir ensuite à un débat entre les disciplines.

Pour préparer les assises d'un tel débat et dans l'attente que ce dossier soit remis sur la table à nouveau, l'UMA a procédé au mois de juillet à la création de 3 comités sectoriels académiques regroupant tous les enseignants corps A appartenant à un même domaine disciplinaire. Ces CSA-UMA ont eu pour mandat de travailler pendant les mois de Juillet-Août à homogénéiser par domaine et par discipline l'appel à candidature de l'HU pour les dossiers à déposer au rectorat durant la session de septembre 2020. Mission majoritairement accomplie... grâce à l'engagement de tous les acteurs...de quoi être fier et confiant dans les mandats à venir de ces CSA...

Jouhaina Gherib
Présidente de l'UMA

SOMMAIRE

Personnalité du mois	2
Chiffre du mois.....	2
Distinction du mois.....	2
Actualités	3

Responsabilité sociétale	5
Zoom sur les partenaires	5
Echos des établissements.....	5

Zahia Jouirou, lauréate du prix 2019 "Zoubeida B'chir"



La personnalité du mois de l'Université de la Manouba est Zahia Jouirou, professeure de civilisation arabo musulmane à la faculté des lettres, des arts et des humanités de la Manouba qui vient de remporter au titre de 2019, et pour la deuxième fois, le Prix Zoubeida B'chir de la recherche scientifique sur les femmes. Une cérémonie a été organisée, le mardi 11 août 2020, à l'occasion de la remise du prix, au siège du centre de recherches d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF).

Zahia Jouirou est spécialiste des études religieuses, et militante féministe. Elle est membre du mouvement Women living under islamic law et member- expert du groupe Mousawah, for equality and justice in the muslim family.

Elle a publié plusieurs articles, donné plusieurs conférences en Tunisie et ailleurs et publié quatre livres détaillés dans ce qui suit

1. القصاص في النصوص المقدسة . دراسة تاريخية تونس: دار المعرفة 2000 (La loi du talion dans les textes) (sacrés, étude historique)
2. الإسلام الشعبي . بيروت: دار الطليعة 2007 (l'Islam) (populaire)
3. الإفتاء بين سياج المذهب وإكراهات التاريخ . بيروت: دار الطليعة 2014. (al Ifta' entre les limites de la doctrine et) (les contraintes de l'histoire)
4. الوأ الجديدي. مقالات في الفتوى وفقه التساء تونس : مسكلياني للنشر 2019 (Nouveau féminicide,) (articles sur la fatwa et le fiqh des femmes)

Notre éminente professeure soutient que le maintien de la femme en terre d'Islam dans son ancien statut représente le principal enjeu des mouvements religieux fondamentalistes et assure que la libération des esprits des représentations passées relatives au deuxième sexe est l'une des conditions majeures à la libération du العقل الإسلامي i.e « la raison islamique » des principaux obstacles qui bloquent son renouveau. Dans cet ordre d'idées, elle appelle à continuer le combat sur plusieurs fronts à la fois. Dans un premier axe, elle appelle à œuvrer au développement des lectures modernes du Kur'an, lectures qui prendraient en compte les exigences de l'histoire. Elle a fait remarquer, dans ce cadre, que l'interprétation du Kur'an, tâche éminemment importante dans les société musulmanes, a été assurée au cours de l'histoire par la gent masculine, elle appelle vivement les femmes à prendre une part active dans ce domaine afin d'apporter un regard autre.

Dans un second axe, elle appelle à continuer à militer sans relâche pour arracher tous les textes de lois qui garantissent les droits de la femme, sans exception aucune. Concernant ce point, elle rappelle que les avancées dans les législations ont toujours contribué au changement des mentalités ; elle a, d'autre part critiqué avec véhémence, l'Institution d'al ifta' (et des Cheikhs qui promulguent des fatwa gravissimes , l'exemple tristement célèbre est celui d'al qaradhawi), dans certains pays arabes et islamiques à l'époque contemporaine et insisté sur l'obligation d'y remédier.

Dans son livre « L' Islam populaire », édité en 2007, elle a étudié , dans une perspective socio-religieuse , certaines représentations et pratiques religieuses et rites observés dans les campagnes, en Tunisie, jusqu'à une époque récente. La Zarda, par exemple, repas religieux festif, célébrée en l'honneur d'un Ouli, ancêtre vénéré par les membres d'une famille élargie où d'une large communauté, à l'échelle nationale parfois, dénote une forme de religiosité simple, spontanée , tolérante, exempte de tout dogmatisme et loin de toute idéologie. Zahia Jouirou a démontré que L'Islam populaire, Islam des petites gens en général, bien que pétri de légendes et d'irrationnel, était, par certains côtés, un facteur d'intégration de l'individu au groupe, de solidarité et de résolution à l'amiable des problèmes où différents entre les membres d'un groupe et un appel à la concordance et à la tolérance. A noter que ce livre fait partie d'une série d'études menés par des universitaires tunisiens sur différentes formes de l'Islam : l'Islam des soufis , l'Islam des mutakallimines, l'Islam des philosophes , l'Islam noir, etc.

Le Prix Zoubeida B'chir de la recherche scientifique sur la femme pour l'année 2019, a été décerné à Zahia Jouirou pour son dernier ouvrage « le nouveau féminicide, articles sur la fatwa et le fiqh des femmes » . Elle y passe en revue différentes formes de féminicides symboliques dans certains pays arabes : des fillettes obligées à se marier à des personnes âgées, non assistance à des étudiantes brûlées vives dans un foyer universitaire en Arabie Saoudite sous prétexte que la charia interdit aux pompiers de pénétrer un foyer de حريم , fillette âgée de dix ans battue à mort au Yemen parce qu'elle a osé jouer avec des garçons, etc.

En conclusion, l'UMA félicite vivement P. Zahia Jouirou et exprime, à l'occasion, sa fierté à l'égard de la lutte que mènent les enseignantes et enseignants de l'Université de la Manouba pour une pensée critique, libre et plurielle en Tunisie.



Achref Jannan, inscrit en 3^{ème} année cinéma à l'ISAMM qui a participé au concours "Soft Skills on Time of Crisis" organisé par l'UNICEF et l'association Softskills et a remporté le samedi 15 août le premier prix et ce en réalisant un court métrage sur le Covid_19



Mohamed Aziz Darouez étudiant à l'IPSI a remporté le 24 août le prix de la couverture médiatique sur la migration pour un travail intitulé « Know your rights ».



Avec leur projet Arès, **Hiba Arfaoui, Soufia Bergaoui et Syrène Mejri** forment l'équipe victorieuse de la finale de l'OSTX qui a eu lieu le 28 août 2020 à l'IACE. Lancé il y a un an par Open Startup Tunisia, cette compétition a commencé avec le recrutement et la formation de 3 task forces des universités de Manouba, Carthage et El manar.

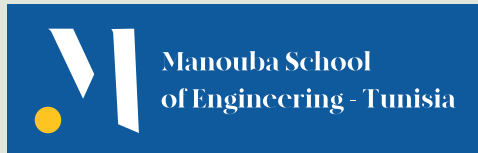
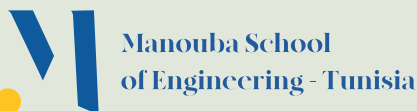
250 est le nombre de mois de bourses d'alternance accordés aux étudiants inscrits en thèse de doctorat dans les établissements de l'UMA

Signature d'une convention UMA-CNSTN

Une convention de collaboration entre l'UMA et le Centre National des sciences et technologies nucléaires CNSTN a été signée le 20 juillet 2020. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités

de coopération, de concertation et d'échange d'informations, de promotion et de suivi d'activités de recherche, de formation, d'expertise et d'information technique et scientifique

MSE-Tunisia tarde à voir le jour



Validé depuis le mois de février 2020 par le conseil des universités, le projet de l'école d'ingénieurs anglophone de la Manouba MSE-Tunisia tarde à se concrétiser. L'UMA était pourtant prête à recruter ses premiers élèves ingénieurs parmi les bacheliers de la session 2020 et à les former pendant 5 ans aux métiers émergents du « ecological engineering » et « geomatics ». La rupture due à la pandémie de la COVID-19, conjuguée à

l'instabilité politique que traverse la Tunisie depuis bientôt un an en ont décidé autrement. En se basant sur l'engagement de sa communauté et au vu de l'élan d'enthousiasme suscité parmi les jeunes par l'annonce de ce projet innovant et 100% public, l'UMA se réjouit d'annoncer que ce n'est que partie remise et que ce sera une belle motivation pour les bacheliers 2021!

L'UMA et le classement de Shanghai

L'UMA ne figure pas dans le classement ARWU de Shanghai 2020. Seule l'université de Tunis el Manar est classée au niveau global. Il est toutefois à rappeler que l'UMA était classée parmi les 200 puis 300 meilleures universités au monde dans un classement "special focus" dédié aux sport sciences schools 2016-2017-2018. Ce classement a hélas été interrompu depuis.

<http://www.shanghairanking.com/Special-Focus-Institution-Ranking/Sport-Science-Schools-and-Departments-2018.html>

Célébration d'un mariage intra-UMA

Le 17 septembre, premier jour de la reprise administrative à l'UMA a vu la célébration au palais Kobbet Ennas du mariage de deux tourtereaux de

l'université : Soumaya Berrejeb, notre attachée de Presse et Mohamed Ali Belgacem, notre ingénieur de la sous-direction des bâtiments et équipements.



Foire virtuelle de l'orientation universitaire

A cause (ou grâce !) à la pandémie Covid, la foire de l'orientation de cette année a eu lieu en mode virtuel. L'occasion pour l'UMA de procéder à l'enregistrement de capsules de présentation des différentes formations offertes par ses établissements. Un travail à évaluer et à enrichir pour les prochaines occasions dans le cadre de la stratégie de communication intégrée de l'UMA.



Création de trois comités sectoriels académiques

Devant le retard pris par la réforme de l'HU au niveau national et l'absence d'appel pour la création de nouvelles commissions HU permanentes, 3 conseils sectoriels académiques ont été créés. Le premier est consacré aux sciences économiques et présidé par P. Rym Mouelhi. Le second est consacré aux sciences de gestion et présidé par P. Mahmoud Zouaoui et le troisième est consacré aux sciences biologiques et présidé par P. Lilia Mesaadi.

Les prérogatives de ces CSA sont doubles : Homogénéisation par domaine et par discipline de l'appel à candidature de l'HU Ad Hoc et Formalisation des recommandations pour les travaux des commissions Ad hoc à créer après réception des dossiers.

Convaincus que ce travail d'homogénéisation et de formalisation est déterminant pour la bonne gouvernance, la qualité de la formation et de la recherche à l'UMA, les CSA-UMA ont été chargés de produire un document servant de base à l'appel à candidatures de l'HU à l'UMA pour consolider et garantir l'équité et la juste reconnaissance des efforts et du mérite dans l'évaluation des dossiers des candidats.

Planning des élections des instances universitaires vu et revu

Le mandat de 3 ans des différents élus à l'université tunisienne expire en décembre 2020. La circulaire 22/2020, signée par M. Slim Choura en date du 8 juillet 2020 a exposé les conditions et procédures des élections et proposé un premier planning.

Ce dernier a ensuite été remplacé par un second planning par la circulaire 29 signée par Madame Lobna Jeribi.

Les nouvelles dates fixent le **12 octobre** comme date de début du processus avec l'affichage de la liste des électeurs et le **24 Novembre** comme date de fin du processus avec l'élection des présidents d'université.

Clever4Huma Loading

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAQ-DGSU de l'UMA, une visite au centre national de l'informatique CNI a eu lieu le **17 juillet** pour une présentation en vue d'une acquisition des outils de gestion de projets offerts par le centre.

Le mois de juillet a également vu l'organisation de 4 réunions de mobilisation et de lancement des domaines du projet Clever4Huma. Ces réunions ont constitué de véritables espaces de dialogue et d'échange et ont permis aux coordinateurs des différents domaines de mobiliser les personnes ressources dans les établissements et de former ainsi les task forces nécessaires à la réalisation des objectifs du projet ou à leur réajustement, le cas échéant.

La première réunion a eu lieu le **23 juillet** et a concerné le domaine de la Gouvernance (domaine 1), du système d'information et de l'assurance qualité. La seconde réunion a eu lieu le **24 juillet** et a regroupé les personnes ressources dans le domaine de la formation, l'innovation pédagogique et l'insertion professionnelle des étudiants (domaine 2). Cette même date a vu l'achat du 9ème lot des tablettes connectées au profit des étudiants à besoins logistiques de l'UMA. Le lancement des activités de la recherche et innovation (domaine 3) s'est, quant à elle, faite le **27 juillet** et a permis de présenter les projets de la plateforme collaborative, des mécanismes d'incitation à la publication et des outils d'amélioration de la e-réputation et le Ranking de l'UMA. La dernière réunion, tenue le **28 juillet**, a regroupé les partenaires internes et externes du domaine de la responsabilité sociétale de l'université (domaine 5) qui distingue l'UMA des autres universités et poursuit 4 objectifs principaux. Le premier objectif est l'amélioration de l'environnement de travail à travers la sécurisation et l'accessibilité de et vers le campus. Le second résultat à atteindre est l'amorçage d'une gestion responsable des déchets solides. Le troisième résultat étant la mise en œuvre d'une stratégie d'économie de l'énergie et des ressources naturelles et le dernier résultat à atteindre étant de formaliser un engagement solidaire envers le territoire et une contribution au développement économique et social local, national et humain.



L'UMA lance le premier master en Bio-informatique en Tunisie

L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet (ISBST), l'Ecole Nationale des Sciences de l'Informatique (ENSI) et l'Institut Pasteur de Tunis (IPT), lancent à partir d'Octobre 2020, le premier Mastère de recherche en Bio-informatique (MR-BI) en Tunisie. Ce mastère comporte un tronc commun en première année (M1) et une deuxième année (M2) dans l'un des parcours : Parcours 1: Omics Bio Data (OBD) & Parcours 2: Bio Data Analytics (BDA).

Fruit d'une collaboration interinstitutionnelle à l'UMA, MR-BI concrétise la volonté de l'université de se positionner dans des domaines d'excellence basés sur ses forces et éléments distinctifs et grâce à la synergie entre ses établissements. Ce MR-BI a également été construit en collaboration avec le Centre de Biotechnologie de Sfax et d'autres partenaires (FST, CNSTN, FSB), ce qui témoigne de la volonté d'ouverture de l'UMA sur son écosystème et son engagement à travailler en étroite collaboration avec les autres établissements nationaux dans ce domaine de recherche et de formation émergent et innovant.

Capacity Building à L'UMA

Avec l'appui de l'AUF, deux sessions de formation au profit des enseignants de l'UMA ont eu lieu en juillet 2020. La première concernait la scénarisation des cours en ligne et a été proposée les 7-9 juillet dans le cadre du Programme Numérique éducatif de l'UMA.



La seconde formation concernant les techniques de communication été organisée par le 4C de l'université les 20-23 juillet.



Choufli-PSY mis en route

Le 10 juillet 2020 a eu lieu le lancement du Projet VRR (Valorisation des Résultats de la recherche) Choufli-PSY, acronyme du projet Plateforme Affective d'Aide à la Gestion de l'Impact Psychologique Sociétal & Individuel. Porté par l'ENSI en coordination avec l'UMA et l'hôpital Razi de La Manouba, ce projet a pour objectif de concevoir et mettre en œuvre une plateforme d'aide à la gestion de la crise sanitaire COVID-19, au profit des partenaires de santé, notamment les psychothérapeutes, en vue d'assister et d'améliorer les stratégies de prise en charge psychologique des citoyens pendant et après la crise du covid-19.



Préparer la Manouba aux métiers de demain

A l'initiative du gouvernorat de la Manouba et en préparation de la journée régionale de l'emploi et l'investissement, la présidente de l'UMA a été nommée présidente de la commission chargée de synthétiser des propositions de projets de développement régionaux dans les domaines de la technologie et des services. Une réunion de brainstorming regroupant les différents intervenants sur le territoire a eu lieu le 26 Août au siège du gouvernorat. Elle a donné lieu à un état des lieux de l'existant et à une discussion autour des possibilités de collaboration entre les différentes parties prenantes pour une création d'emplois ciblés dans les domaines de la technologie et des services à la Manouba. L'investissement dans les technologies vertes et la création de clusters dans les domaines des industries créatives et des métiers de la santé et du bien-être ont été proposés par l'UMA.

Zoom sur les partenaires

Le "Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires", (CNSTN) avec lequel l'UMA a signé une convention de partenariat au mois d'Aout 2020 est situé sur le campus de Sidi-Thabet à quelques mètres de l'ISBST et l'ENMVT. Il a été créé par la loi n° 93-115 du 22 novembre 1993. Il a pour mission de réaliser les études et recherches nucléaires à caractère pacifique dans les différents domaines, ainsi que la maîtrise des technologies nucléaires, leur développement et leur utilisation aux fins du développement économique et social", et notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'environnement et de la médecine, et d'une façon générale, la réalisation de toutes les activités tendant à assurer le développement des sciences nucléaires, la promotion de ses différentes applications et la maîtrise des technologies nucléaires à des fins pacifiques.



Echos des établissements

كلية الآداب والفنون
والإنسانيات بمنوبة



Lors d'une cérémonie organisée à la résidence de France en Tunisie, le 29 Juillet 2020, 3 enseignants de la FLAHM ont été décorés de l'ordre des palmes académiques, la plus ancienne des distinctions françaises décernées à titre civil. P. Samir Marzouki et P. Abderrazak Sayadi ont ainsi été promus officiers et P. Habib Kazdaghli a été promu chevalier.



L'IPSI et la haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle HAICA ont signé, le 28 juillet, un accord de partenariat visant à renforcer les échanges entre les deux institutions dans les domaines de la recherche relative à la

régulation des médias, de la formation aux techniques de la vérification des informations et de l'organisation conjointe de séminaires scientifiques. L'accord porte également sur la participation de l'IPSI au projet Tunisia Fact Checking que la HAICA a élaboré avec la collaboration de plusieurs médias



L'Institut Supérieur de l'éducation spécialisée (ISES) a organisé au mois de juillet à distance un atelier de formation: application des stratégies selon la méthode Denver auprès de l'enfant autiste



En marge du Grand Prix du Président de la République, l'Ecole Nationale de médecine vétérinaire a remis le prix spécial ENMVT le 10 août à Ksar Saïd.

